

« **Petits gestes, grands effets** » : la Sécurité sociale se mobilise en faveur de la sobriété énergétique

« Avec un parc immobilier de 4,5 millions de m², et près de 145 000 collaborateurs employés, la Sécurité sociale porte une responsabilité forte en matière de transition énergétique et environnementale, et entend pleinement jouer son rôle dans l'effort national de sobriété annoncé par la Première ministre Elisabeth Borne le 6 octobre dernier. Dans ce contexte, des actions diversifiées vont être menées dans les 300 organismes locaux de Sécurité sociale (Caf, Cnam, Urssaf, Carsat, etc.). Parce que l'action collective et l'engagement individuel doivent aller de pair - c'est le sens de ce mot d'ordre "Petits gestes, grands effets" - l'Ucanss et les Caisses nationales de Sécurité sociale ont décidé de lancer en complément de ces actions un plan de sensibilisation et de formation des collaborateurs de l'Institution. »



Agir sur le collectif, mobiliser les individus

Si la Sécurité sociale est engagée de longue date sur le sujet de la transition énergétique, elle a décidé, en lien avec l'appel formulé par les pouvoirs publics, de lancer face à la crise énergétique actuelle un plan de sensibilisation de ses collaborateurs. Ce dispositif de communication et de formation vient en complément des mesures que chacun des 300 organismes locaux de Sécurité sociale pourra prendre en fonction de sa situation spécifique, selon l'évolution de la situation et les nécessités de poursuite d'activité.



Consciente que la réussite de cette mobilisation passe par l'engagement de tous, la Sécurité sociale lance aujourd'hui un dispositif d'accompagnement de cette politique d'économie d'énergie baptisée « *Petits gestes, grands effets* ». A travers ce mot d'ordre, il s'agit d'engager chacun dans ces « petits gestes » qui, tous ensemble, peuvent engendrer des économies d'énergie substantielles.

S'il s'agit avant tout de participer à un effort national et solidaire pour partager l'énergie face à un risque de pénurie dans les prochaines semaines, l'objectif de cette démarche est également, alors que les coûts de l'énergie augmentent très fortement, d'en diminuer l'impact sur les coûts de fonctionnement de l'Institution, sans nuire aux prestations aux usagers.

Une campagne de sensibilisation pour aider chacun à agir

La Sécurité sociale et ses 300 caisses locales s'engagent à adopter les recommandations gouvernementales incitant aux économies d'énergie, au bureau et chez soi. Pour aider les salariés à s'approprier les réflexes et à donner du sens aux gestes à adopter, différents outils de sensibilisation sont déployés.

Dès aujourd'hui, les salariés des caisses de la Sécurité sociale découvriront **la campagne d'information « Petits gestes, grands effets »**. Conçue de manière à limiter son impact sur l'environnement (notamment, par la réduction de la consommation d'encre pour les affiches), elle se compose d'une affiche générique reprenant le slogan mobilisateur et d'affiches présentant de premiers écocgestes pour aider concrètement toutes les personnes à agir au quotidien. L'ensemble de ces outils sera décliné dans des formats numériques, pour toucher au plus vite tous les collaborateurs via les canaux de communication interne de la Sécurité sociale. Avec une tonalité engagée et positive, l'objectif de cette campagne est de faciliter la compréhension et l'acceptation de ces mesures, comme le maintien de la température à 19 degrés, et de mobiliser collectivement.



Consciente que l'amélioration des consommations énergétiques doit s'inscrire dans le temps long, la Sécurité sociale continuera dans les prochaines semaines et prochains mois à diffuser régulièrement de nouveaux écocgestes pour aider chacun à agir.

Un dispositif de formation des collaborateurs

En lien avec l'orientation fixée à l'horizon 2027 par Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, de former les collaborateurs des services publics aux enjeux de la transition

énergétique, la Sécurité sociale s'y engage dès les prochaines semaines auprès de l'ensemble de ses 145 000 salariés.

Dès le mois de décembre, un MOOC entièrement dédié à la transition énergétique sera diffusé à l'ensemble des collaborateurs de la Sécurité sociale, pour comprendre et agir en matière de sobriété énergétique. Ce MOOC, réalisé en 2020 dans le cadre du programme *Impulsion2021* de la Sécurité sociale, un programme CEE sélectionné par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et l'Ademe, avait déjà permis de former plusieurs milliers de collaborateurs en 2020 et 2021.

Il sera reconduit et réorienté encore davantage sur les questions de sobriété énergétique en cette fin d'année 2022.

À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90% de la population française. Il est composé des branches Famille (Cnaf), Maladie (Cnam, Ugecam), Retraite (Cnav), Accidents du travail et Maladies professionnelles (Cnam et Carsat) et Autonomie (CNSA) auxquelles s'ajoutent des activités de recouvrement (Urssaf).

Contacts presse

Léa Cauchi – lea.cauchi@coriolink.com – 06 24 96 84 31

Catherine Techer – ctecher@ucanss.fr – 01 45 38 83 29